

CARNAC

ECHOS

AOÛT 2016

Recensement à 16 ans

Le recensement à 16 ans est obligatoire et doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le demandeur doit alors fournir sa pièce d'identité et son livret de famille à la mairie de son domicile. A la suite de ces démarches, il obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le Baccalauréat ou le permis de conduire.

Bonnes pratiques

Le défaut d'entretien d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) peut être la cause d'un incendie. Aussi, pensez à l'entretenir chaque année. Par ailleurs, l'installation de détecteurs de fumée, obligatoire depuis le 8 mars 2015, est un moyen de prévention efficace.

Déclarez vos ruches

Tout apiculteur a l'obligation de déclarer sa ou ses ruches chaque année. La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2016 via une plateforme dématérialisée : mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Propreté

Les actes d'incivilité en matière de propreté sont fréquents sur la commune. Papiers, plastiques, cartons (etc) sont régulièrement abandonnés sur la voie publique, parfois même aux abords des conteneurs. Toutes ces incivilités dégradent l'environnement. Elles ternissent l'image de la commune. Elles constituent des infractions et sont passibles d'amende. Alors, soyons acteurs au quotidien de la propreté sur Carnac afin de préserver, ensemble, notre cadre de vie !

Collecte des ordures ménagères

Assurée par Auray-Quiberon-Terre-Atlantique sur la commune, elle s'intensifie jusqu'à la mi-septembre, avec 2 collectes par semaine, le lundi et le vendredi matin. Puis à compter du 20 septembre, la collecte s'opère uniquement le lundi.

La prise en charge des sacs jaunes est assurée le samedi matin. Pour l'écostation de Poul Person, les déchets allant dans le bac jaune doivent être déposés sans sacs. **Infos au 02.97.29.18.69 ou accueil@auray-quiberon.fr**

Travaux



A noter : les travaux sont interrompus durant l'été

TRAVAUX A VENIR

- Renforcement du poste de relevage au Runel
- Réfection de la voirie et sécurisation piétonne Allée des Menhirs et Avenue d'Arvor
- Enfouissement des réseaux et réaménagement du sud de l'Eglise St Cornély
- Elagage des arbres au Hahon

Infos : www.carnac.fr

Objets trouvés

Vous avez retrouvé un objet ou en avez vous même égaré un, adressez-vous à l'accueil de la mairie qui recueille les objets trouvés et les restitue à leur propriétaire. Ces objets sont conservés un an en mairie.

Inscriptions scolaires

Pour inscrire votre enfant à l'école publique **Les Korrigans**, rendez-vous au Pôle Education Jeunesse en mairie. Un dossier administratif et des justificatifs vous seront alors demandés.

Le **transport scolaire** est géré par la Compagnie des Transports Morbihannais. Se renseigner au 02 97 01 22 71, sur www.lactm.com ou par courrier à CTM - Kerbotez - BP6 - 56690 Landévant.

Inscriptions sur les listes électorales

Dans la perspective des prochaines élections, pensez à vous inscrire sur les listes électorales en mairie de Carnac. Pour les résidences principales : se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Pour les résidences secondaires : se munir d'une copie de sa carte d'identité et des 5 derniers avis de taxe foncière ou de taxe d'habitation de la résidence carnacoise.

Les horaires de la mairie

Jusqu'au 30 septembre : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Permanence État-Civil assurée le samedi matin de 10h à 12h. Le service urbanisme reçoit le matin sur rendez-vous. **02 97 52 06 86.**



RETOUR EN IMAGES...

- Plus de 20 000 personnes sont venues assister au feu d'artifice du 14 juillet !



- Le Rotary Club a offert à la commune un nouveau fauteuil pour l'accès à la baignade : le Mobil Chair.



- Le public a répondu présent à cette nouvelle édition du Breizh Pique Nique.



- Sous les regards de leurs parents, les enfants ont relevé le défi du parcours des pompiers !



- Antoine Questel a remporté la 10ème édition du Raid des Mégalithes organisé par le Yacht-Club !





RETOUR EN IMAGES...

40 écrivains et près de 300 personnes au Salon du livre Mots et Marées à Port En Dro



Rencontre avec Olivier Barde-Cabuçon à Terraqué dans le cadre de Mots et Marées



Musique bretonne et convivialité ont été la recette du succès des pardons de Coët à Tous et de la Madeleine.



L'éveil des Mégalithes basé sur les légendes de Carnac et les autres rendez-vous de Skédanoz ont attiré les foules.



(c) Brendan Ruellan



(c) Eric Frotier de Bagneux



RETOUR EN IMAGES...

- 150 personnes ont assisté à la pièce présentée par la compagnie de théâtre des mégalithes «All Zheimer du rire aux larmes».



- Beaucoup de monde au défilé de mode organisé par l'Union des commerçants !



- Le nouveau rendez-vous concert du mercredi «Music On The Beach» a trouvé son public !



- Les vainqueurs du tournoi de tennis estival du Tennis Club de Beaumer.



- le FC Metz a rencontré le stade Brestois lors d'un match de football amical à Carnac.



- Le festival Place aux mômes rencontre toujours un vif succès auprès des familles !





INFO TRIATHLON

Les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016 se dérouleront, à Carnac, trois activités sportives, organisées par le Club Triathlé de Vannes, en collaboration avec la commune de Carnac : **une épreuve Avenir, la 3^{ème} édition des Foulées (5 et 10 km) et la 13^{ème} édition du Triathlon.**

L'organisation de cette manifestation va générer quelques perturbations notamment au niveau de la circulation et du stationnement sur les circuits des différentes courses.

Cette lettre, éditée par la ville de Carnac, vous en présente les principaux éléments.

Le **déroulement des différentes compétitions** s'effectuera de la manière suivante :

Samedi 17 septembre :

- **16h, départ du Yacht-Club : Epreuve Avenir** (natation et course à pied) pour les enfants.
- **19h, départ de la base nautique : Foulées de Carnac**, courses pédestres de 5 Km ou 10 Km, au choix. Attention, nouveau circuit !
Epreuves ouvertes à tous. Certificat médical ou licence obligatoire.

Dimanche 18 septembre :

- **11h, départ de la Grande-Plage : Triathlon « S »** (450 m natation, 20 km vélo et 5 km course à pied).
 - **14h30, départ de la Grande Plage : Triathlon « M »** (1,5 km natation, 40 km vélo et 10 km course à pied).
- Ces deux circuits emprunteront le boulevard de la plage.**

Les **plans en pages 6, 7 et 8** de ce document vous indiquent la localisation exacte des différents balisages et autres déviations visant à assurer une sécurité optimale du public et des athlètes lors des Foulées et du Triathlon.

Vous pouvez participer aux épreuves en vous inscrivant sur le site internet des organisateurs www.triathlevannes.com (où vous trouverez les modalités d'inscription) ou renforcer l'équipe de bénévoles en contactant le tricarnac-benevole@orange.fr

Une signalisation spécifique sera mise en place afin d'organiser la circulation des véhicules lors de la manifestation.

Comptant sur votre compréhension et votre participation à cette manifestation qui contribue à l'animation et à la valorisation sportive de notre commune.

Informations : www.carnac.fr

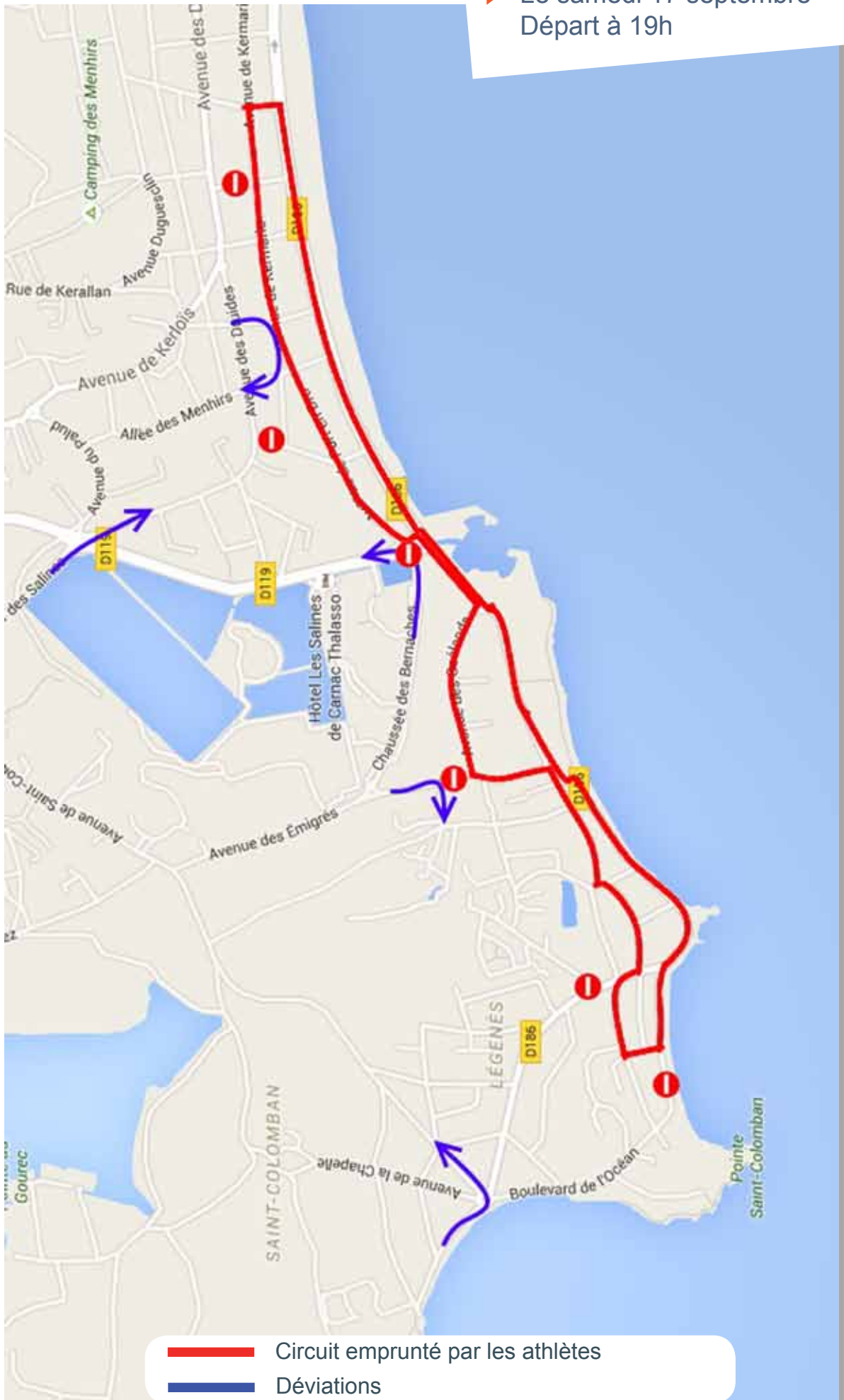
Le stationnement sera interdit (*Liste non exhaustive*)



Du vendredi 16 septembre 6h au dimanche 18 septembre, 20h :

Parking du môle Est, parking du Port de Plaisance, parkings situés Blvd de la Plage du Yacht-Club au Memes Tra et entre le 11 Boulevard de la Base Nautique et l'accès des pompiers au Yacht-Club

Foulées de Carnac - Déviations mises en place

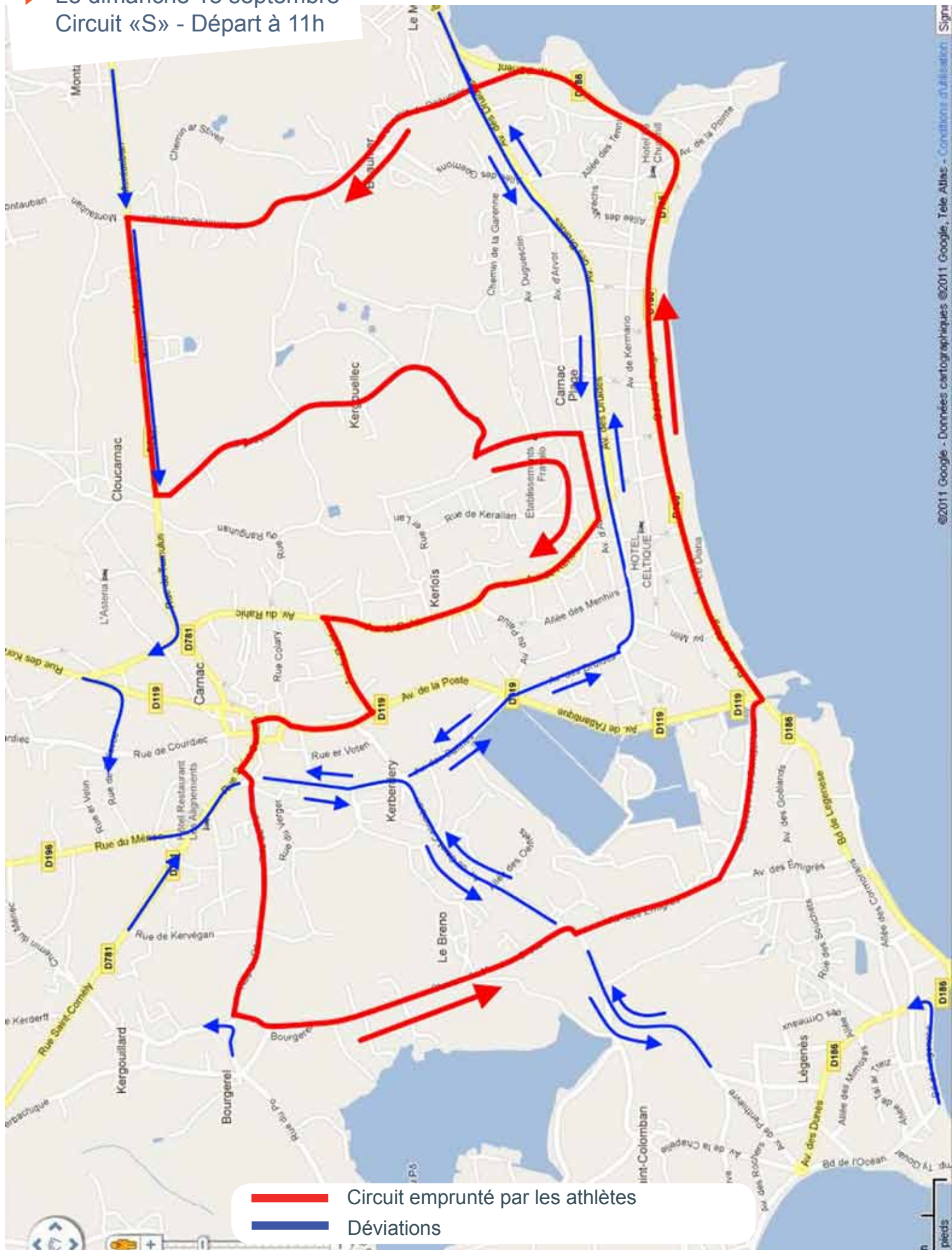
Le samedi 17 septembre
Départ à 19h



-  Circuit emprunté par les athlètes
-  Déviations

Triathlon de Carnac - Déviations mises en place

- ▶ Le dimanche 18 septembre
- Circuit «S» - Départ à 11h



Triathlon de Carnac - Déviations mises en place

▶ Le dimanche 18 septembre
Circuit «M» - Départ à 14h30

